



FORMULAIRE DE DECLARATION DE SPECTACLE

Décret n°2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre

Arrêté du 31 mai 2010 modifié pris en application du décret n°2010-580 du 31 mai 2010

Ce formulaire permet de déclarer un spectacle pyrotechnique conformément à l'article 4 du décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre. La déclaration est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de la commune et à la préfecture du département où se déroulera le spectacle pyrotechnique 1 mois au moins avant la date du spectacle.

Cerfa 14098*02
VOLET 1 ORGANISATEUR : à remplir et à signer par l'organisateur du spectacle pyrotechnique
PRÉFECTURE :
COMMUNE CONCERNÉE :
1 IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR DU SPECTACLE PYROTECHNIQUE
1 IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR DU SPECTACLE PYRUTECHNIQUE
Nom de l'organisateur public ou privé :
Identité de la personne physique représentant le cas échéant l'organisateur :
□Mme □M.
Nom (nom de naissance / nom d'usage) :
Prénoms :
Prénoms : Adresse (de l'organisateur public ou privé) :
Code postal :
Adresse mail :Adresse mail :
3 INFORMATIONS CONCERNATIONS
2 INFORMATIONS CONCERNANT LE SPECTACLE PYROTECHNIQUE
Adresse du lieu du tir
Adresse du lieu du tir :
Date du tir : Horaire du tir prévu : h
Distances de sécurité : confère schéma de mise en œuvre joint à cette déclaration.
Masse totale de matière active : supérieure à 35kg □oui □non Préciser en kg (+- 10 % max) :
Catégories d'articles pyrotechniques utilisés : UF1 UF2 UF3 UF4 UT1 UT2
Calibre maximum mis en œuvre durant le spectacle pyrotechnique :
L'organisateur du spectacle pyrotechnique s'engage à confier la mise en œuvre du spectacle pyrotechnique à un responsable
de la mise en œuvre, lequel doit être titulaire d'un certificat de qualification F4/T2 et d'un agrément préfectoral en cours de
validité à la date du tir si utilisation d'articles pyrotechniques de catégories F4/T2.
- Niveau de qualification du certificat F4/T2 requis pour ce spectacle pyrotechnique : N1 N2 Aucun
- <u>Niveau de qualification du certificat F4/T2 requis</u> pour ce spectacle pyrotechnique : <u>N1</u>
INON
3 INFORMATIONS SUR LE PRESTATAIRE (Personne morale qui met en œuvre le spectacle pyrotechnique)
Nom du prestataire :
Identité de la personne physique représentant le prestataire :
□Mme □M.
Nom (nom de naissance/ nm d'usage) :
Prénoms :





Adresse (du prestataire):		
	* 10.		
Code postal :	Ville :	Adresse email :	
Téléphone :	Portable :	Adresse email :	
4 INFORMATIO	NS SUPLE STOCKAGE MO	MENTANE DES ARTICLES PYROTECHNIQUES	
+ INTORNATIO	NO SON EE STOCKAGE MO	MENTANE DES ARTICLES PTROTECHNIQUES	
Ce spectacle pyrotechr 2010-580 du 31 mai 20 OUI	010) mis à disposition par	place d'un stockage momentané (au sens de l'article 3 du décret n l'organisateur du spectacle ? :	i [©]
Si « oui » remplir les cha Si « non » passer directe			
Adresse du lieu de sto	ckage momentané :		
stockage momentané de de sécurité en vigueur : - identité (nom- prénom	es articles pyrotechniques av n):	e du stockage momentané désignée par l'organisateur qui veille à ce vant le spectacle (et après le cas échéant) soit effectué conformément aux	x règles
momentané notamment	t en cas de vols ou disparitie iété de gardiennage (nom -	illance et du contrôle des articles pyrotechniques placés dans le st on : - adresse) :	
ou - identité de la personne	oligatoire) : e physique (nom – prénom)	<u>. </u>	
5 SIGNATURE			
3 SIGNATURE			
Je déclare sur l'honneur informations renseignée	, M. ou Mme (représentant s ci-dessus.	t de l'organisateur) l'exactitu	ıde des
Signature et cachet du re	eprésentant légal de l'orgar	nisateur du spectacle pyrotechnique :	
Date:			
	4		





Cerfa 14098*02

VOLET 2 PRESTATAIRE : à remplir et à signer par le prestataire ou par l'organisateur si absence de prestataire

6 RENSEIGNEMENTS SUR LA PROVENANCE DES ARTICLES PYROTECHNIQUES

Si en qualité de prestataire vous n'êtes pas exploitant d'une installation classée pour l'environnement (ICPE) pouvant réglementairement conserver en dépôt (Rubrique 4220 de la nomenclature ICPE) les produits utilisés sur le spectacle pyrotechnique objet de cette déclaration, préciser l'identité du (des) fournisseur(s) vous ayant fourni les articles pyrotechniques nécessaires à ce spectacle pyrotechnique.

Fournisseur 1	Fournisseur 2	ES UTILISES POUR LE SPECTA Fournisseur 3	Fournisseur 4	Fournisseur 5
ONSERVATION DES ARTICL omentané)	ES PYROTECHNIQ	UES (avant arrivée sur le	site de tir ou arrivée	sur le lieu de sto
		Société 1	9	ociété 2
Nom de la (ou des) soci conserve(nt) les articles pyro dépôt)				
Adresse				4
Date de délivrance d'arrêté le l'ICPE et/ou Agrément tec lépôt	oréfectoral chnique du			
Pélivré par la préfecture de				
apacité autorisée (en kg ctive)	g matière			
RÉPARATION PYROTECHNIQ Grappage des bombes, monta om de la société qui prépare dresse :	ge des retards, mo les articles pyroteo	ntage des inflammateurs, e hniques :	tc)	
		et/ou arrêt	é préfectoral du :	
rément technique du :			e prefectoral da	
grément technique du : élivré par la préfecture de : _				
grément technique du : élivré par la préfecture de : _ OCKAGE MOMENTANÉ Ins le cas où le lieu du stocka Iresse du lieu de stockage mo	age momentané es	t mis à disposition par le p	restataire,	
OCKAGE MOMENTANÉ uns le cas où le lieu du stocka	age momentané es omentané : vsique responsable	du stockage momentané	désignée nar la proctata	ire qui veille à ce qu ctué conformément
OCKAGE MOMENTANÉ Ins le cas où le lieu du stocka Iresse du lieu de stockage mo Identité de la personne phy ockage momentané des article	age momentané es omentané : vsique responsable les pyrotechniques	e du stockage momentané avant le spectacle (et après	désignée par le prestatai s le cas échéant) soit effe	ctué conformément

b) Identité de la personne chargée de la surveillance et du contrôle des articles pyrotechniques placés dans le stockage





momentané notamment en cas de vols ou disparition :
- coordonnées de la société de gardiennage (Nom – Adresse) :
- téléphone portable (obligatoire) :
Ou
- identité de la personne physique : (Nom – Prénom)
- téléphone portable (obligatoire) :
CONSEILLER A LA SÉCURITÉ TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES
□Expéditeur ou transporteur non soumis □Expéditeur ou transporteur soumis
Nom du Conseiller à la Sécurité Transport : Valable jusqu'au : Valable jusqu'au : Agissant pour le compte de (Expéditeur, Transporteur, etc) :
N° de Certificat : Valable jusqu'au : Valable jusqu'au :
Adresse:
Trainesse .
CP : Ville :
ASSURANCE DU PRESTATAIRE COUVRANT LES ACTIVITÉS DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE
ASSURANCE DU PRESTATAIRE COUVRANT LES ACTIVITES DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE
Nom de l'Assureur :
Nom de l'Assureur : Valable du : au
Risques couverts dans le cadre de spectacle pyrotechnique : Conservation d'explosifs Montage
Tir d'articles pyrotechniques en présence du public ☐ Transport ☐ Autres ☐:
Montant des risques couverts :
CARACTERISTIQUES DES PRODUITS UTILISES POUR LE SPECTACLE
Les caractéristiques détaillées des articles pyrotechniques utilisés pour la réalisation du spectacle sont tenues à disposition de
l'organisateur pendant toute la durée du chantier et le jour du spectacle pyrotechnique sous forme d'une liste détaillée ou du
plan matérialisant la zone de tir (liste des articles pyrotechniques).
7 SIGNATURE
Je déclare sur l'honneur, M. ou Mme (Représentant du prestataire)l'exactitude
des informations renseignées ci-dessus.
Signature et cachet du représentant légal du prestataire :
Signature et cachet du représentant légal du prestataire :
Signature et cachet du représentant légal du prestataire : Date :
Date : 8 RECEPISSE DE DECLARATION DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE (cadre réservé à l'administration)
Date : 8 RECEPISSE DE DECLARATION DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE (cadre réservé à l'administration) N° d'enregistrement :
Date : 8 RECEPISSE DE DECLARATION DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE (cadre réservé à l'administration)
Date: 8 RECEPISSE DE DECLARATION DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE (cadre réservé à l'administration) N° d'enregistrement:
Date : 8 RECEPISSE DE DECLARATION DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE (cadre réservé à l'administration) N° d'enregistrement :
Date: 8 RECEPISSE DE DECLARATION DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE (cadre réservé à l'administration) N° d'enregistrement:
B RECEPISSE DE DECLARATION DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE (cadre réservé à l'administration) N° d'enregistrement :



Notice de remplissage du Cerfa

Ce formulaire permet de déclarer un spectacle pyrotechnique conformément à l'article 4 du décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre. Le dossier de déclaration est à adresser par l'organisateur du spectacle pyrotechnique (Cerfa accompagné des documents complémentaires) à la mairie de la commune et à la préfecture du département où se déroulera le spectacle pyrotechnique 1 mois au moins avant la date du spectacle. Ce dossier de déclaration peut être adressé par voie électronique.

La déclaration est composée de 2 volets indissociables :

Le volet 1 est rempli par l'organisateur c'est-à-dire une personne physique ou morale qui réalise un spectacle pyrotechnique ou qui confie ce spectacle à un prestataire et qui engage sa responsabilité pour satisfaire aux exigences de sécurités publique et civile.

Le volet 2 est rempli par le prestataire c'est-à-dire la personne morale à qui est confiée la réalisation du spectacle pyrotechnique et qui est responsable de sa bonne réalisation.

En l'absence de prestataire, le dossier de déclaration de spectacle pyrotechnique est à renseigner et signer entièrement par l'organisateur du spectacle (dont notamment le cadre 3 du volet 1 et le volet 2).

Délai d'envoi : Le dossier de déclaration est à adresser à la préfecture du département où se déroulera le spectacle pyrotechnique et à la mairie de la commune où est situé le lieu de tir au moins 1 mois avant la date du tir.

Documents complémentaires qui doivent impérativement accompagner la déclaration :

L'organisateur	Le prestataire (association, société)
Schéma de mise en œuvre (zone de tir, localisation des points d'eau et points d'accueil des secours indiquant clairement les distances de sécurité)	L'attestation d'assurance couvrant les risques liés à l'activité de spectacle pyrotechnique
La liste des dispositions destinées à limiter les risques pour le public et le voisinage	Si requis, les agréments préfectoraux et les certificats de qualification du responsable de la mise en œuvre du spectacle et des artificiers mettant en œuvre des articles pyrotechniques de catégories F4 et T2, à transmettre à la préfecture au plus tard 5 jours avant la date du tir
En cas de stockage momentané avant le spectacle : la présenta masse totale de matière active stockée, la description de l'insta d'isolement	tion des conditions de stockage des produits qui indique la
	Si l'expéditeur ou le transporteur y sont soumis, le diplôme du conseiller à la sécurité transports de matières dangereuses ou la déclaration annuelle.

<u>Stockage momentané des articles pyrotechniques</u>: Il est autorisé pendant une durée maximale de 15 jours avant la date du spectacle pyrotechnique et le cas échéant pendant une durée maximale de 15 jours après la date du spectacle (réservé au stockage des articles pyrotechniques défectueux ou non utilisés à l'issue du spectacle pyrotechnique).

<u>Conseiller à la sécurité transport matières dangereuses</u>: Pour connaître les dispositions relatives au conseiller à la sécurité transport matières dangereuses, se reporter au 1.8.3 de l'accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route et à l'article 6 de l'arrêté « transport de marchandises dangereuses ».

Composition de l'équipe de tir : la liste des personnes placées sous l'autorité du responsable de la mise en œuvre, dont l'identité de ce dernier, qui manipulent les articles pyrotechniques durant au moins l'une des phases de la mise en œuvre du spectacle est à transmettre au plus tard cinq jours avant la date prévue du spectacle.

Il conviendra de joindre l'agrément préfectoral ainsi que le certificat de qualification du responsable de la mise en œuvre et des artificiers mettant en œuvre des articles pyrotechniques des catégories F4 et T2. Et pour la catégorie ou de catégorie F2/F3 tirés par mortier uniquement l'agrément préfectoral.

Liste des articles pyrotechniques mis en œuvre : la liste des articles pyrotechniques mis en œuvre lors du spectacle comportant à minima la catégorie et le calibre des artifices doit être tenue à disposition de l'administration le jour du spectacle pyrotechnique.

